Chargé de communication

Cadre d'emploi

Catégorie B – filière administrative
Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux

Direction de rattachement

Direction de la Communication et des Relations publiques

Missions

Placé sous l'autorité de la responsable du service Actions de communication, il a en charge la promotion des projets, événements et politiques publiques de la Ville et de l'Agglomération.

Principales activités

- Élabore les plans de communication en cohérence avec la stratégie des deux collectivités.
- Assure la conception et le suivi des outils de communication : définition de cahiers des charges, coordination, suivi de fabrication et de diffusion.
- Veille à la cohérence des contenus entre les publications des différents services de la direction.
- Assure une évaluation régulière des actions et productions réalisées et propose des actions d'amélioration.
- Assure le suivi budgétaire des projets dont il a la charge.
- Assure la préparation et le suivi des marchés publics dont il a la charge.
- Assure une veille technologique et sectorielle.
- Conseille les services de la Ville et de l'Agglomération.
- Assure un reporting régulier à son supérieur hiérarchique responsable du service Actions de communication et veille à la bonne transmission des informations au sein du service et avec les autres agents de la direction.

Position hiérarchique

Placé sous l'autorité du responsable du service Éditions et information.

Compétences et qualités requises

- Connaissance du fonctionnement des services et de l'environnement d'une collectivité territoriale.
- Maîtrise des techniques, outils et langages de communication (écrit, oral, événementiel, signalétique, charte graphique…)
- Connaissance des règles générales du droit appliqué à la communication, l'accès aux documents administratifs et aux libertés individuelles.
- Techniques rédactionnelles.
- Connaissance des principaux logiciels de PAO et d'infographie.
- Qualités d'analyse et de synthèse.
- Capacité d'adaptation, réactivité.
- Qualités relationnelles, sens de la diplomatie.
- Créativité, force de proposition.

Conditions et contraintes du poste

- Amplitude horaire variable en fonction des obligations de service public.
- Pics d'activité liés à l'organisation d'événements de communication.
- Sens de la discrétion, gestion de dossiers confidentiels.

Lieu d’exercice

Direction de la Communication et des Relations publiques
place du Théâtre - 85000 La Roche-sur-Yon

Avantages liés au poste

- Régime indemnitaire (IFSE)
- Prime annuelle
- Participation employeur pour la prévoyance et le contrat de mutuelle labellisé
- Titres repas
- Adhésion CNAS/COSeL